

Les crédits

empêcher d'autres personnes de s'acquitter de leurs fonctions tout aussi légitimes.

M. Murphy: Monsieur le Président, toujours au sujet du même rappel au Règlement. . .

M. le Président: J'écouterai le député de Churchill, mais je lui demande d'être très bref. Nous dépassons le cadre d'un simple recours au Règlement. Nous entrons dans un débat. Peut-être le député a-t-il un argument à exposer brièvement. Je suis lié par les règles comme nous le sommes tous.

M. Murphy: Monsieur le Président, comme vous le demandez, je serai très bref.

Je crois comprendre que c'est le Bureau de régie interne qui a demandé un règlement. Je crois comprendre que l'on a demandé de réserver une aire pour les manifestations.

Ce qui m'inquiète, c'est que le règlement présenté, premièrement, laisse trop de latitude au ministre sur la question. Deuxièmement, l'endroit habituel. . .

M. le Président: J'ai été très patient jusqu'ici. Le député de Churchill a soulevé une question se rapportant au règlement concernant les manifestations sur la colline. Le ministre, leader parlementaire du gouvernement, a au moins donné une ébauche de réponse.

Je demande aux députés de discuter de la question entre eux. S'ils ne parviennent pas à s'entendre, j'écouterai évidemment à nouveau leurs arguments. Nous débordons du cadre des recours au Règlement. Nous sommes en plein débat. Comme tous les députés, je suis lié par les règles.

CORRECTION AU HANSARD

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il est rare que je demande la parole pour demander une correction au hansard, mais une erreur a été commise à la page 9247 du compte rendu des débats. Dans le troisième paragraphe complet de la colonne de gauche, je parlais du leader parlementaire du gouvernement. Une phrase a été mal comprise.

Je vous lis la phrase corrigée. «Il s'est complètement fourvoyé et il a complètement induit en erreur les autres

députés du gouvernement qui ont parlé de ce sujet parce qu'ils ont tous accepté la bêtise qu'il a dite hier quand il a affirmé que le Sénat commettait une irrégularité.»

• (1510)

M. le Président: Puis-je demander au député si c'est bien ce qu'il a dit?

M. Milliken: Il se peut que je l'aie dit, monsieur le Président. Dans le hansard, on a imprimé «opposition» à la place de «gouvernement». Évidemment, le leader parlementaire du gouvernement n'a pas embrouillé l'opposition, il a embrouillé les députés de son propre parti.

Des voix: Oh, oh!

M. Milliken: Le problème, c'est que si j'ai bien dit ce qui est écrit, c'est qu'en raison de tout le brouhaha qu'il y avait à ce moment, j'avais peine à me concentrer.

M. le Président: Le député a lu sa phrase. J'ai entendu exactement la même phrase des deux côtés de la Chambre à quelques minutes d'intervalle.

M. Milliken: Je voulais simplement rétablir les faits.

M. le Président: Je ne doute pas que quelqu'un fera la nécessaire pour rétablir les faits. Je remercie le député de son intervention.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 81)—LES DISPARITÉS RÉGIONALES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Nault:

Que la Chambre blâme le gouvernement de n'avoir pas protégé, appuyé et favorisé les économies régionales du Canada de manière à éliminer les disparités qui sévissent dans les provinces de l'Atlantique, le nord de l'Ontario et l'Ouest et le Nord canadiens.

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame la Présidente, je suis heureux de participer au débat sur la motion de subsides dont la Chambre est saisie. C'est une occasion unique de rétablir les faits sur les programmes de développement économique du gouvernement fédéral dans le nord de l'Ontario. Ce sera le sujet de mon discours cet après-midi.